



POLITIQUE SUR LA TENUE POUR LES ÉVÉNEMENTS DOMESTIQUES SANCTIONNÉS PAR WCL

Décembre 2020

TABLE DES MATIÈRES

1 - Introduction 3

2 - Lignes directrices pour le Maillot..... 3

3 - Commandite 4

4 - Application..... 4

1 - INTRODUCTION

Wrestling Canada Lutte (WCL) espère favoriser un environnement favorisant un meilleur esprit d'équipe et de camaraderie. WCL souhaite également que les lutteurs de tout le pays représentent leurs clubs et leurs provinces avec fierté, donnent aux clubs la possibilité de mieux faire connaître leurs marques de commerce, de générer des revenus de commandite et de se promouvoir.

L'objectif de ce document est de définir la politique sur la tenue qui sera utilisée par Wrestling Canada Lutte (WCL) lors de tous les événements nationaux sanctionnés par la WCL (par exemple, les championnats, les barrages, les épreuves de sélection des équipes, les autres événements de sélection).

2 - LIGNES DIRECTRICES POUR LE MAILLOT

Les athlètes sont tenus de porter des maillots de lutte lors des manifestations nationales sanctionnées par WCL, comme indiqué ci-dessous. Les maillots de l'équipe nationale (Équipe Canada) ne sont pas autorisés.

Les athlètes doivent avoir deux maillots, basés sur les couleurs du club et/ou de la province, l'un avec des bandes rouges et l'autre avec des bandes bleues. Les bandes doivent suivre ces directives :

- a) Deux bandes, une sur chaque jambe, de 7 cm de large, placées en travers du bord inférieur des jambes. Les bandes doivent couvrir la circonférence des jambes.
- b) Une bande de 7 cm de large, placée à l'arrière de la partie supérieure du torse, sous le nom de l'athlète, si cela s'applique. La bande doit être placée exclusivement sur la moitié arrière du maillot, non visible sur la moitié avant.
- c) Les marques rouges et bleues ne doivent pas comporter de graphiques, de logos ou d'identification de tierce partie.

Le reste du maillot peut être d'une couleur différente de celle de la bande. Toutefois, pour éviter des combinaisons de couleurs similaires entre lutteurs concurrents, chaque maillot doit être composé d'au moins 60 % des couleurs approuvées suivantes :

Le maillot bleu doit être composé d'au moins 60 % des couleurs suivantes :

- Noir, bleu, vert, gris, violet, argent

Le maillot rouge doit être composé d'au moins 60 % des couleurs suivantes :

- Blanc, orange, rose, rouge, jaune, brun, or

Les équipes sont encouragées à faire figurer le logo de leur club et/ou de leur province sur le devant du maillot et l'acronyme provincial de deux lettres au dos (p. ex. MB pour Manitoba). Les maillots avec des emblèmes, logos ou lettres acronymes du Canada (CAN) et d'autres pays sont interdits, sauf s'ils sont portés par une équipe étrangère participant à l'événement.

Les maillots sans marquage sont autorisés, à condition que ces maillots soient principalement rouges ou principalement bleus. Les logos ou marques du fabricant sont autorisés.

3 - COMMANDITE

Les emplacements de commandite seront autorisés pour toutes les manifestations nationales sanctionnées par WCL (par exemple, les championnats, les barrages, les épreuves de sélection des équipes, les autres événements de sélection) et devront suivre les lignes directrices ci-dessous. Un maximum de trois emplacements de commandite peut être utilisé sur le maillot. Les commanditaires doivent être placés dans les espaces A, B et D ou dans les espaces C, E et F. Les emplacements de commandite peuvent être utilisés pour un ou plusieurs commanditaires.

- Espace commanditaire A : devant du maillot ; jambe droite
- Espace commanditaire B : devant du maillot ; jambe gauche
- Espace commanditaire C : devant du maillot ; zone poitrine / abdomen
- Espace commanditaire D : dos du maillot ; haut du dos
- Espace commanditaire E : dos du maillot ; jambe gauche
- Espace commanditaire F : dos du maillot ; jambe droite

Tous les logos des commanditaires ne doivent pas dépasser 12 cm x 12 cm à l'un des endroits énumérés ci-dessus.

Les commanditaires dans les domaines de l'alcool, du tabac et du cannabis ne sont pas autorisés sur les maillots lors des événements sanctionnés par WCL.

4 - APPLICATION

WCL souhaite que tous les clubs et provinces s'engagent à respecter les changements de politique, en vigueur pour la saison de compétition 2021, mais reconnaît qu'une période de transition sera nécessaire. À ce titre, une tolérance sera observée tout au long de l'année civile 2021.

La politique sera pleinement en vigueur à partir de janvier 2022.

Un représentant de WCL et le responsable sur place de chacune des manifestations nationales respectives sanctionnées par WCL auront l'autorité finale pour approuver ou rejeter les maillots de compétition lors de la pesée et pendant la compétition.

Les clubs et les provinces sont encouragés à envoyer leurs conceptions de maillots à WCL pour qu'ils soient pré-approuvés avant leur production.